



Direction Générale de la Prévention des Risques

Étude méthodologique sur la caractérisation du risque amiante environnemental en Haute-Corse

Application aux communes de Corte et Bustanico

Date : Mars 2012

Auteur : CETE Méditerranée

Responsable de l'étude : Jean-Louis Perez (Laboratoire Régional de Nice)

Équipe du CETE Méditerranée : Jean-Louis Perez, Marion Daniel (Laboratoire Régional de Nice), Christophe Moulin, Sandrine Arbizzi, Reine Tarrit (Département Risques Eau, Construction).

Résumé de l'étude :

Dans le cadre du deuxième plan national Santé Environnement (PNSE2) 2009 - 2013, il a été proposé, pour la Haute-Corse, de finaliser la cartographie des aléas et de réaliser des études ponctuelles plus fines dans certaines communes, comme cela a été le cas à Murato.

Le CETE Méditerranée a été sollicité par la DGPR pour caractériser les aléas, les enjeux et envisager une qualification du risque sur des secteurs tests : les communes de Corte (quartier San Pancrazio, à caractère résidentiel) et de Bustanico (à dominante rurale) ont ainsi été retenues.

Adaptée aux spécificités du risque « amiante environnemental », l'étude propose une méthodologie pouvant être appliquée à d'autres communes, qui s'est notamment appuyée sur l'estimation des présences humaines pour la caractérisation des enjeux.

Une analyse préalable à la cartographie des risques est proposée, en faisant le parallèle avec les réflexions traditionnellement conduites dans le cadre de Plans de Prévention des Risques Naturels.

Zone géographique : Haute-Corse, et plus particulièrement Corte et Bustanico

